



ASSOCIATION ÉTUDIANTE DE LA TÉLÉ-UNIVERSITÉ

# Quelques arguments et références contre la hausse des frais de scolarité

---



*L'AETELUQ, l'Association étudiante de la TÉLUQ rassemble tous les étudiants inscrits à la TÉLUQ. Notre mandat est de lutter pour la défense de nos droits et de nos intérêts ainsi que pour l'amélioration de nos conditions de vie étudiante.*

AETELUQ 100, rue Sherbrooke Ouest Montréal (Québec) H2X 3P2

1-800-665-4333, poste 810929

[www.aeteluq.org](http://www.aeteluq.org)

**Rédaction:** Étienne Simard

**Révision :** Patricia Julien

**Mars 2012**

---

# Des arguments contre la hausse

---



Le présent dossier a pour but de vulgariser l'argumentaire contre la hausse des frais de scolarité. Il fait un survol des différents impacts de cette mesure d'austérité sans tomber dans la complexité d'une marre de chiffres. C'est surtout l'impact sur les étudiant-es issu-es des familles les moins nanti-es d'aujourd'hui et de demain qui sera abordé, de même que l'impact sur l'éducation supérieure dans son ensemble. Y seront ajoutés les publications les plus intéressantes sur la question.

---

## La juste part des étudiant-es

---

L'argument qui est le plus souvent servi pour justifier la hausse des frais de scolarité est que les étudiant-es doivent faire leur part dans le financement de l'éducation. On suppose qu'un-e étudiant-e ne fait pas sa part en consacrant temps, énergie et talents à ses études. On lui demande plutôt de s'en détourner pour travailler davantage ou encore d'accumuler une dette imposante avant même d'être lancé-e sur le marché du travail.



D'ailleurs, les générations précédentes n'ont pas eu à payer cette « juste part ». On nous dira que la hausse ramènera les droits de scolarité à leur niveau de 1968, en tenant compte de l'inflation. Il s'agit toutefois d'une rhétorique malhonnête. La vie nous coûte déjà beaucoup plus chère qu'il y a 45 ans. Le coût du logement a doublé et le prix des aliments a explosé alors que les salaires sont restés stagnant pendant de longues périodes. Et si on accepte le choix arbitraire de faire des frais de scolarité un niveau idéal en 1968 – ce qui n'a jamais été justifié – c'est dire que toutes les cohortes des décennies qui ont suivi n'ont payé qu'une fraction du prix, allant jusqu'au tiers de ce montant dans les années 1980, toujours en tenant compte de l'inflation. Les politiciennes et politiciens qui nous demandent de faire cet effort n'ont pour leur part que payé une fraction du prix de ce qu'ils nous demandent de payer aujourd'hui. La notion

de juste part est instrumentalisée pour monter la population contre un principe fondamental: le droit à l'éducation. Il s'agit d'un choix idéologique de la part des gouvernements qui se succèdent.

---

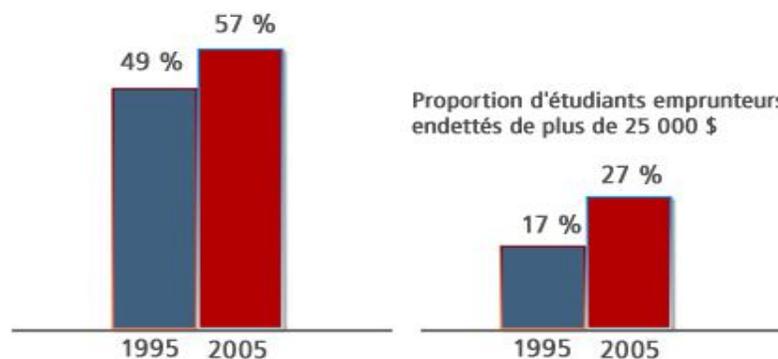
## La question de l'aide financière aux études

---

Il est faux de dire que l'accessibilité aux études ne sera pas affectée puisqu'une partie de la hausse servirait à bonifier l'aide financière aux études. Déjà, la plupart des étudiant-es n'y sont pas admissibles (six personnes sur dix) et que sur celles et ceux qui le sont, le tiers ne reçoit que des prêts. Ainsi, ce n'est qu'un quart de la population qui est appuyé par le système d'aide financière, qui ne les aide d'ailleurs qu'à rattraper partiellement les conditions des plus pauvres parmi les trois autres quarts. Il ne faut pas se laisser berner. L'aide financière ne compensera en rien cette hausse des frais de scolarité. De plus, pour les nombreuses personnes qui étudient à temps partiel, l'admissibilité au régime des prêts et bourses est exceptionnelle. La plupart n'y ont pas accès. C'est directement de leur poche que proviendra la contribution supplémentaire.

### DETTE ÉTUDIANTE AU CANADA, QUELQUES FAITS

Proportion de diplômés qui ont emprunté de l'argent pour financer leurs études postsecondaires



#### FRAIS DE SCOLARITÉ :

- Entre 1989 et 2009, les frais de scolarité moyens des recettes totales des universités et des collèges sont passés de 10 % à 21 %.
- Pour la même période, le financement gouvernemental a diminué, passant de 72 % à 55 %.

Source : Les répercussions financières des prêts étudiants, Statistique Canada, janvier 2010

---

## *Les frais de scolarité les moins élevés en Amérique du Nord*

---

Les frais de scolarité du Québec sont souvent comparés avec ceux des autres provinces canadiennes. On nous dit, entre autres, que la fréquentation universitaire est plus élevée ailleurs alors que les frais de scolarité sont aussi plus élevés, remettant ainsi en cause le lien entre les frais de scolarité et l'accessibilité. On oublie toujours au passage de mentionner que le Québec est la seule province munie de Cégeps et qu'ainsi il y a davantage d'étudiant-es postsecondaires. Mais on ne nous compare pas avec les nombreux pays où l'éducation est gratuite ou peu dispendieuse. On ne mentionne jamais non plus qu'après un dégel d'envergure au début des années 1990, le nombre d'étudiant-es à temps partiel a chuté de plus de vingt milles dans les années qui ont suivies. Bref, comme dans de nombreux pays, le Québec a longtemps fait le choix de maintenir des frais de scolarité à un montant peu élevé pour assurer l'accessibilité aux études. Il ne peut pas y avoir de miracle. La hausse des frais de scolarité empêche les moins nanti-es de poursuivre leurs études.

---

## *Le gouvernement ne peut pas se le permettre*

---

ON VA ÊTRE  
**CARRÉMENT**  
DANS LE  
**ROUGE,**  
UNE FOIS DE PLUS...



*À moins que nous faisons  
reculer le gouvernement!*

Les budgets du Québec entre 2000 et 2011 ont réduit les revenus gouvernementaux à maintes reprises et ce, au profit des mieux nantis. En tout, le gouvernement se serait intentionnellement privé d'au moins 47 milliards de dollars depuis 10 ans, et ce chiffre a plus que doublé en tenant compte de tous les allègements fiscaux. On sait que la gratuité scolaire universitaire en aurait coûté dix fois moins que ce montant.

Le Québec a amplement les moyens de réajuster ses dépenses pour refléter ses choix de société. La défense du droit à l'éducation ne semble plus faire partie de ces choix, sauf pour celles et ceux qui se battent pour le défendre.

---

## *L'éducation serait un privilège et non un droit*

---



Pourtant, il y a un peu plus de trente ans, le gouvernement canadien signait avec 160 pays un [pacte international](#) (PIDESC) prévoyant la ratification du droit à l'éducation.

Selon cette entente, « L'enseignement supérieur doit être rendu accessible à tous en pleine égalité, en fonction des capacités de chacun, par tous les moyens appropriés et notamment par l'instauration progressive de la gratuité. »

Le gouvernement du Québec reconnaissait quant à lui que les pays signataires devraient cheminer progressivement vers la gratuité scolaire, y compris aux études postsecondaires. Ce rapport laisse entendre que le droit à l'éducation n'est qu'un discours ou une approche alors qu'il est inscrit dans un Pacte international auquel le Canada et le Québec sont parties et donc liés.

---

## *Et si l'éducation n'était pas qu'une formation à l'emploi?*

---

C'est en déconstruisant le discours largement véhiculé par les dirigeants et diffusé par les médias qu'on prend conscience de l'importance de l'éducation. Celle-ci nous permet bien sûr d'améliorer nos conditions de vie pour accéder à des emplois qui nous intéressent davantage. Elle nous offre aussi les outils nécessaires pour questionner l'information qu'on nous donne et à prendre part aux débats sur les enjeux qui nous touchent au quotidien. Sans un tel exercice, il ne reste de la démocratie qui nous tient tant à cœur qu'une formule creuse légitimant des décisions qui font perdre à certains le peu qu'ils ont.

---

# *Pour en savoir plus!*

---

## **Sites web**

---

- ✦ [Bloquonslahausse.com](http://Bloquonslahausse.com)
- ✦ [1625canepassepas.ca](http://1625canepassepas.ca)
- ✦ [Actualités de l'Institut de recherche en économie contemporaine](#)
- ✦ [Blog de l'Institut de recherche et d'informations socio-économiques](#)
- ✦ [Droitsdescolarite.ca](http://Droitsdescolarite.ca)
- ✦ [Gratuitescolaire.info](http://Gratuitescolaire.info)

## **Livres et brochures**

---

- ✦ [Faut-il vraiment augmenter? Huit arguments trompeurs sur la hausse, IRIS](#)
- ✦ [Université Inc. des mythes sur la hausse des frais de scolarité et l'économie du Savoir, Eric Martin et Maxime Ouellet](#)
- ✦ [Je ne suis pas une PME. Plaidoyer pour une université publique, Normand Baillargeon](#)
- ✦ [Lowering Higher Education: The Rise of Corporate Universities and the Fall of Liberal Education](#)
- ✦ [La hausse des frais de scolarité et ses impacts sur le coût de programme de l'Aide financière aux études, IRÉC](#)
- ✦ [Le travail rémunéré et les études, FEUQ](#)
- ✦ [La gouvernance des universités dans l'économie du savoir, IRIS](#)
- ✦ [Financement des universités: Vers une américanisation du modèle québécois, IRIS](#)
- ✦ [Trois scénarios d'application, Montréal, IRIS](#)
- ✦ [Tarification de l'éducation postsecondaire ou gratuité scolaire? , IRIS](#)

## Articles

---

- ⤴ [Nos universités sont très bien financées. L'aut' journal, 28 novembre 2011, Gabriel Ste-Marie](#)
- ⤴ [Les étudiants victimes d'un « vaste détournement de fonds », Régis Caron](#)
- ⤴ [Conciliation travail-études : une mission de plus en plus impossible selon la FEUQ, L'Avantage](#)
- ⤴ [162\\$ de plus par cours, c'est non!, AGEEFEP](#)
- ⤴ [Hausse des frais de scolarité : Qui dit vrai?, Simon Crépeault](#)
- ⤴ [Droits de scolarité : seule une grève générale peut stopper la hausse, Benoît Lacoursière](#)
- ⤴ [Déclaration sur la hausse des droits de scolarité au Québec et son impact sur les femmes, Institut Simone de Beavoir](#)
- ⤴ [Le prix du savoir. Des soucis et des hommes, Camilo Bouchard](#)
- ⤴ [Le gouvernement est tombé sur la tête, Michèle Ouimet](#)
- ⤴ [Une aide bourrée de lacune, Christine Labrie](#)
- ⤴ [Une hausse qui nuit beaucoup et rapporte peu](#)
- ⤴ [Grève étudiante: Lettre à mon fils](#)
- ⤴ [Étudiants: la bourse et la vie](#)

## Revues de presse

---

- ⤴ [Revue de presse de l'AÉTÉLUQ](#)
- ⤴ [Revue de presse quotidienne réalisée par l'AGECVM](#)
- ⤴ [Revue de presse de la FEUQ \(Fédération étudiante universitaire du Québec\)](#)
- ⤴ [Revue de presse de l'ASSE \(Association pour une solidarité syndicale étudiante\)](#)

## Audio

---

- ⤴ [Intervention d'un prof de CÉGEP sur la hausse des frais et le rôle de l'université](#)

## Vidéo

---

- ⤴ Les coûts cachés de la hausse, IRÉC
- ⤴ La hausse en 120 secondes, IRÉC
- ⤴ Mythe # 1 - Les universités sont sous-financées, IRIS
- ⤴ Mythe # 2 - Hausser les frais de scolarité améliorera la valeur des diplômes, IRIS
- ⤴ Mythe # 3 - La hausse est nécessaire pour renflouer les coffres des universités, IRIS
- ⤴ Mythe # 4 - La hausse permettra d'embaucher des profs, IRIS
- ⤴ Mythe # 5 - L'aide financière aux études compensera pour la hausse des frais de scolarité, IRIS
- ⤴ Mythe #6- Les étudiant-es doivent payer leur juste part, IRIS
- ⤴ Mythe #7 - La hausse n'influencera pas la fréquentation, IRIS
- ⤴ Mythe #8 - Le gel ou la gratuité sont irréaliste, IRIS
- ⤴ Conclusion - L'éducation pour quoi faire?, IRIS